



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 75849

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la situation financière de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS). En effet, comme l'a indiqué son président, cette autorité administrative a récemment subi un gel de crédits d'un montant de 100 000 euros sur sa dotation budgétaire 2005. Cette restriction budgétaire empêchera, à terme, la CNDS d'instruire les dossiers qui lui seront soumis ou d'assurer les dépenses courantes inhérentes à son fonctionnement. De fait, l'instruction des dossiers en cours subira donc un retard préjudiciable à l'examen des situations dont elle a été ou sera saisie, ce qui ne manquera pas d'affaiblir cette institution au service des citoyens. En conséquence, il lui demande quelles mesures, hautement souhaitables, il entend prendre afin que la Commission nationale de déontologie de la sécurité puisse remplir de façon satisfaisante la mission qui lui a été confiée.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les crédits de fonctionnement de la Commission nationale de déontologie de la sécurité. Rappelant que les contraintes habituelles de gestion en fin d'exercice dans un contexte de rigueur budgétaire s'imposent à tous les services de l'État quels qu'ils soient, M. le Premier ministre souhaite lui indiquer que moins d'un cinquième du total des fonds dont la CNDS bénéficie au titre de la loi de finances initiale pour 2005 avait été mis en réserve. L'annulation des crédits « gelés » à hauteur de 75 000 euros vient d'être décidée pour la CNDS dans le cadre de l'examen de fin de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75849

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9613

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11020